



COMMUNE DE
CHEYRES-CHÂBLES

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue de la Gare 12
1468 Cheyres
026 520 74 23
enfance@cheyres-chables.ch

**DEMANDE POUR L'OCTROI
DE LA PRIME D'ENCOURAGEMENT
A LA FORMATION**

Pour l'année :

Délai de remise du formulaire : **31 mars** de l'année scolaire ou académique en cours.

La demande doit être déposée chaque année.

Coordonnées de la personne en formation :

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Téléphone	
Courriel	
Nom et prénom représentant légal	

Type de formation suivie	
Nom de l'établissement scolaire	
Apprentissage - profession	
Employeur (nom et lieu)	

Nom et prénom du titulaire du compte	
IBAN	
Nom de la banque et lieu	

A joindre à la demande :

- **Le contrat d'apprentissage ou l'attestation de l'école fréquentée (2 semestres)**

Signature du requérant :

Pour les mineurs, signature
du représentant légal :